

CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° 29

Séance du 14 octobre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Objet : Autorisation de signer la convention constitutive d'un groupement de commandes portant sur diverses prestations de services relatives au recrutement des personnels de la Direction des Solidarités (DSOL)

Le Conseil,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment les articles R.123-39 et suivants ;

Vu l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique ;

Vu la convention portant création des services communs et ajustements d'organisation de la Direction des Solidarités en date du 21 juillet 2022 ;

Vu la convention de partenariat entre la Ville de Paris (Direction des Ressources Humaines) et le centre d'action sociale de la Ville de Paris dans le cadre de la création de la Direction des Solidarités en date du 16 décembre 2022 ;

Vu le mémoire de la Directrice Générale,

DELIBERE

Article 1^{er}

Est approuvé le principe d'une convention constitutive d'un groupement de commandes entre le CASVP et la Ville de Paris portant sur diverses prestations de services relatives au recrutement des personnels de la Direction des Solidarités (DSOL).

Article 2

La Directrice générale du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris est autorisée à signer la convention annexée à la présente délibération.



**CENTRE
D'ACTION SOCIALE
VILLE DE PARIS**

Envoyé en préfecture le 17/10/2024

Reçu en préfecture le 17/10/2024

Publié le

ID : 075-267500049-20241014-CA_2024_10_29D-DE

S²LO

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Article 3

Les dépenses correspondant seront imputées sur le budget principal et les budgets annexes du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris, sur les comptes budgétaires correspondant à l'objet du marché.

P/0 Directrice générale

Le Directeur Adjoint des Solidarités

Jeanne SEBAN

Jim BOSSARD

P/La Présidente

du Conseil d'Administration
Adjointe à la Maire de Paris
chargée des solidarités,
de l'hébergement d'urgence
et de la protection des réfugiés

Léa FILOCHE